

POUR UN QUÉBEC JUSTE ET INCLUSIF

Plateforme électorale en
vue des élections
provinciales de 2026

23 juillet 2026



TNCDC
TABLE NATIONALE
DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

TABLE DES MATIÈRES

LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	3
LES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	3
PRÉAMBULE.....	4
ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME.....	5
DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	6
LOGEMENT.....	7
ITINÉRANCE.....	8
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET JUSTICE FISCALE.....	9
TRANSPORT COLLECTIF.....	10
IMMIGRATION.....	11
CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE.....	12
CONDITION FÉMININE.....	13
CONCLUSION.....	14
RÉFÉRENCES.....	15

LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) est un réseau national ayant pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale, ainsi que de développement global et durable de notre société. Regroupant 72 Corporations de développement communautaire (CDC) et rassemblant plus de 2 800 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale partout sur le territoire québécois, le réseau et ses membres interviennent dans une multitude de domaines, principalement la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ainsi que le logement.



LES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les CDC ont pour mission d'assurer la participation active et concertée des organismes membres au développement socioéconomique de leur milieu dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y vivent. Les CDC sont des actrices incontournables en matière de développement social et communautaire. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyennes et citoyens ainsi que l'ensemble des partenaires du milieu.



PRÉAMBULE

La période électorale est une occasion unique pour les personnes qui aspirent à être élues à l'Assemblée nationale en octobre prochain, de transmettre, au-delà de promesses électorales creuses, leur vision de la société québécoise.

Alors que « le Québec est KO », traversé par des crises multiples sans précédent : une crise sociale (logement, itinérance, santé mentale, insécurité alimentaire, inégalités, pauvreté, exclusion sociale, etc.), une crise économique (augmentation du coût de la vie, inflation, incertitude économique liée aux tarifs douaniers, etc.), une crise écologique (changement climatique : feux de forêts, inondations, crise de la biodiversité, pollution, etc.) et finalement une crise politique (crise de la démocratie, participation citoyenne, polarisation des débats et des idées, défiance envers les institutions).

Alors que, au même moment, le milieu communautaire, l'un des maillons incontournables du filet social québécois est lui aussi en crise, « à boutte ».

Alors que, partout dans le monde et même ici, on constate de nouvelles formes de totalitarisme qui remettent en cause la démocratie, les droits de la personne et la justice sociale, et fragilisent nos solidarités collectives.

Les futures personnes élues se doivent de redonner confiance à la population envers les instances démocratiques et proposer un programme à la hauteur des crises que le Québec traverse.

La TNCDC et ses membres œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des personnes, dans une perspective de justice sociale et dans une optique de transformation sociale. Cette plateforme, présentée en huit thématiques distinctes, est le reflet de leur vision d'un Québec, juste, inclusif et solidaire dans lequel, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale est une priorité nationale, et dans lequel les piliers du filet social sont consolidés, pour renverser la tendance actuelle et pour passer « de KO à OK ».



ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Contexte

L'action communautaire autonome (ACA) est considérée comme l'un des trois piliers du filet social québécois, aux côtés des services publics et des programmes sociaux. Elle se distingue par son autonomie, sa démocratie citoyenne et sa mission de transformation sociale. Les organismes d'action communautaire autonome (ACA) répondent aux besoins des populations locales, mais agissent aussi sur les causes des problématiques sociales dans leur globalité. Il s'agit d'un modèle unique au Québec et d'une force humaine et sociale majeure.

Le secteur emploie environ 50 000 personnes dont plus de 75 % sont des femmes et sont hautement scolarisées¹. Le mouvement est soutenu aussi par plus de 200 000 personnes bénévoles et militantes. Il dispose par ailleurs d'une assise économique importante, bien que marquée par une grande instabilité : des revenus annuels de près de 4 milliards de dollars dont la majorité est investie dans la masse salariale². L'impact social et économique est incontestable. Chaque tranche de 100 millions de dollars investie dans l'ACA génère 183,7 millions de dollars directement dans l'économie locale et une croissance du PIB de 110 millions de dollars³. Pour chaque dollar d'augmentation accordé au financement des organismes communautaires, l'État économise 12 \$ en dépenses publiques de santé sur une période de six ans⁴. Mais, plus encore, c'est une personne sur quatre qui bénéficie des services du milieu communautaire au Québec⁵.

Pour jouer pleinement leur rôle d'actrices de changement, les organisations d'action communautaire autonome ont besoin d'un financement récurrent et prévisible à la mission à la hauteur des besoins et du respect de leur autonomie. Or, comme le rappellent les milliers de personnes qui se mobilisent au sein du mouvement national de grève et de revendications Le Communautaire à boutte, le milieu communautaire est sous-financé et les travailleuses et travailleurs sont au bout du rouleau.

Ces enjeux apportent des défis considérables concernant l'embauche et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée. Le secteur traverse une crise majeure qui menace sa pérennité et entraîne des ruptures de services dans un contexte où les besoins explosent. Un point de rupture est atteint.

Afin de s'attarder à cet enjeu incontournable, la TNCDC propose trois mesures structurantes. D'abord, **il faut, de façon urgente, rehausser significativement le financement à la mission des organismes communautaires** afin d'assurer des conditions de travail décentes et pour mieux répondre aux besoins grandissants de la population. Ensuite, il faut mettre en place des mécanismes d'indexation du soutien financier à la mission globale en utilisant l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) pour l'ensemble des groupes d'ACA. Enfin, la Politique de reconnaissance de l'action communautaire doit être appliquée dans l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux afin de garantir la reconnaissance et le respect de l'autonomie des groupes communautaires.

Question principale

Quels sont les engagements de votre parti en matière de financement des organismes communautaires ?

Questions de relance

Appuyez-vous les travailleuses et travailleurs qui manifestent dans la rue pour l'amélioration de leurs conditions de travail ?

Que prévoit faire votre parti pour améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs du milieu communautaire ?



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Contexte

Plusieurs enjeux de grande importance peinent à trouver leur place dans les débats lors des élections. C'est le cas, entre autres, du développement social et de l'ensemble des démarches et actions collectives visant l'amélioration de la qualité de vie des individus, y compris les plus marginalisés. Le développement social vise l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, la réduction des inégalités, la justice sociale et le renforcement des potentiels individuels et collectifs. Il prend forme par la participation active et intersectorielle d'actrices et acteurs communautaires, municipaux, institutionnels et étatiques ainsi que de la société civile.

Le gouvernement provincial se doit de répondre présent en matière de développement social afin de permettre aux territoires de développer des leviers concrets et permanents pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le développement social doit être considéré comme un outil puissant de développement, un investissement juste dans lequel la personne est au cœur des préoccupations, et ce, dans une perspective de justice sociale et en cohérence avec le développement durable et la protection de l'environnement. C'est en valorisant et en appuyant une approche intégrée à travers la mise en valeur des convergences entre développement social et économique que nous bâtissons des communautés fortes et résilientes. Les financements et subventions gouvernementales doivent être arrimés avec les structures communautaires locales en développement social afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Afin d'assurer un développement social solide, cohérent et installé de façon pérenne dans chacune des communautés du Québec, la TNCDC demande, d'une part, un soutien financier à la mission globale des organismes communautaires à la hauteur des besoins et, d'autre part, que le développement social soit reconnu par le gouvernement, au même titre que le développement économique, et qu'il bénéficie d'un soutien adéquat et prévisible. **Les démarches en développement social doivent être reconnues et financées afin de permettre aux milieux d'agir sur leurs enjeux locaux.**

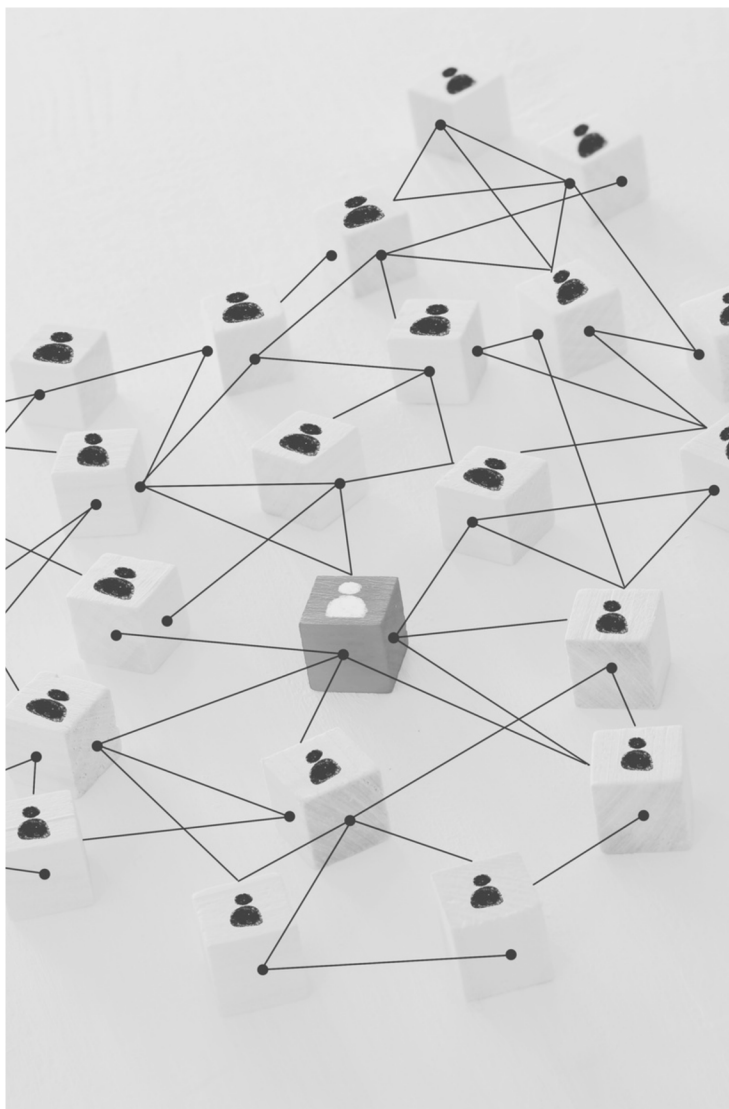
Question principale

On parle énormément de développement économique lors des élections, mais quelle place occupe le développement social dans votre plateforme électorale ?

Questions de relance

Comment entendez-vous reconnaître et soutenir l'expertise des organismes communautaires dans le développement social ?

Quelle est votre vision du rôle du gouvernement du Québec dans le développement social au Québec ?



LOGEMENT

Contexte

La crise du logement qui touche actuellement le Québec n'est plus à démontrer. Selon une analyse de l'Observatoire québécois des inégalités (OQI), le taux d'inoccupation moyen pour les villes québécoises de plus de 10 000 personnes s'est établi à 1,3 % au courant des dernières années⁶. Certaines villes, comme Trois-Rivières, Montmagny, Val-d'Or ou encore Salaberry-de-Valleyfield, ont même atteint un taux inférieur à 0,5 % ! Il s'agit d'un taux extrêmement bas, puisqu'un marché locatif équilibré est atteint lorsque le taux d'inoccupation oscille autour de 3 %.

Qui plus est, les loyers augmentent à une vitesse alarmante : la variation moyenne des loyers en 2022-2023 a atteint 7,4 %, et les cas d'éviction ont plus que doublé entre 2021 et 2023⁷. Encore une fois cette année, des centaines de ménages québécois se sont retrouvés sans logement au lendemain du 1er juillet⁸. En 2024, plus de 34 000 ménages à faible revenu étaient sur la liste d'attente d'un logement subventionné pour accéder à un HLM⁹. Or, le logement et l'environnement physique devraient être prioritaires pour le gouvernement, puisqu'ils sont des déterminants de la santé des populations et un facteur important de la pauvreté au Québec.

Parmi les solutions pour s'attaquer à la crise du logement, préconisé par la Coalition contre le logement cher – Coloc – on retrouve un véritable contrôle des loyers au Québec, l'inscription effective du droit au logement dans la charte des droits et libertés et le développement massif du logement social et communautaire, hors marché spéculatif. Ce type de logement comprend entre autres les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation et les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation.

Le réseau des CDC adhère à la vision partagée du secteur de l'habitation sociale et communautaire voulant que le Québec doive ajouter 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires par année afin qu'il représente, à terme, 20% du parc immobilier locatif.

Pour ce faire, il s'agit à la fois d'acquérir des bâtiments existants, d'en construire de nouveaux, mais aussi de s'assurer d'entretenir les logements sociaux déjà disponibles, puisque le parc de logements sociaux est vieillissant.

Plus encore, la crise du logement ne touche pas que les individus. En effet, les groupes communautaires sont de plus en plus nombreux à rencontrer des enjeux à se loger convenablement et durablement. Plusieurs éléments causent ces enjeux, dont la hausse du coût des loyers et les difficultés à devenir propriétaire de leur bâtiment. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec se doit de soutenir les groupes afin que ces derniers puissent répondre adéquatement à leur mission.

Récemment, le gouvernement a annoncé la création d'un projet-pilote de 9,2M\$ pour soutenir les organismes communautaires qui ont des besoins urgents en matière de rénovation de bâtiments ou de relocalisation. La TNCDC souhaite ardemment que ce programme devienne récurrent et que les sommes allouées soient nettement rehaussées afin de répondre aux besoins réels qui sont bien plus importants.

Question principale

Quelles mesures mettrez-vous en place afin de répondre à la crise du logement qui sévit partout au Québec ?

Questions de relance

De quelle façon comptez-vous augmenter l'offre de logement social et communautaire au Québec ?

Quels sont vos engagements en matière de rénovation et de relocalisation d'organismes communautaires ?



ITINÉRANCE

Contexte

On ne peut parler de la crise du logement et faire abstraction de celle de l'itinérance qui frappe aussi le Québec, tant en milieu urbain qu'en milieu rural¹⁰. Les exercices de dénombrement le démontrent : depuis 2022, l'itinérance visible a augmenté en moyenne de 7% par année dans les 13 régions participantes. Le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ) estime que le nombre de personnes en situation d'itinérance visible pourrait atteindre plus de 17 300 personnes d'ici 2030, à moins que l'on s'attaque réellement aux causes structurelles de l'itinérance et que l'on agisse rapidement en prévention.

Ces données ne rendent par ailleurs compte que d'une partie du phénomène car elles se limitent au dénombrement, donc une photo à un moment précis. L'itinérance est souvent moins visible et prend différentes formes : hébergement temporaire chez des proches, instabilité résidentielle, déplacements constants, maintien dans des logements insalubres ou situations de violence faute de solution de rechange. Ces réalités sont aggravées par la rareté des logements sociaux, le manque de transport collectif, l'éloignement des services et l'insuffisance des ressources spécialisées.

L'itinérance est un déni de droits (droit au logement, droit à la santé, droit à un revenu décent, droit à l'éducation et à l'insertion sociale, droit à un réseau d'aide et de solidarité) sur lequel tous les paliers de gouvernement doivent agir. La lutte à l'itinérance doit devenir une priorité nationale. Si la crise du logement constitue un facteur déterminant de l'itinérance, il serait réducteur de limiter l'intervention gouvernementale à cette seule dimension. Il faut également renforcer la prévention, améliorer l'accès aux services de santé et aux services sociaux, garantir un revenu permettant de vivre dignement, soutenir les populations davantage à risque, développer des services de proximité dans toutes les régions et assurer un financement adéquat et récurrent des organismes communautaires.

La TNCDC et ses membres adhèrent à la déclaration commune résultant des 4^e États généraux de l'itinérance de 2024, sont favorables la tenue d'un grand Sommet et exigent des actions concrètes et concertées pour réduire et prévenir l'itinérance, notamment par un prochain Plan d'action interministériel en itinérance qui soit ambitieux et bien financé.

Question principale

De quelle façon comptez-vous agir concrètement sur la crise de l'itinérance, maintenant bien visible dans notre communauté, et comment allez-vous prévenir l'augmentation du phénomène ?

Questions de relance

Quels objectifs mesurables et quel échéancier proposez-vous afin de réduire l'itinérance dans votre circonscription au cours du prochain mandat ?

Vous engagez-vous à financer adéquatement et de façon récurrente les organismes communautaires, les ressources en itinérance et les concertations territoriales qui accompagnent les personnes en situation de rupture sociale ?



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET JUSTICE FISCALE

Contexte

La pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas une fatalité. Éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale est un choix de société. C'est une responsabilité publique et collective.

Les Corporations de développement communautaire (CDC) considèrent que le gouvernement du Québec a un rôle de premier plan à jouer dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale par des mesures structurantes qui ont un véritable impact sur les conditions de vie des personnes. La prise en charge collective ne peut, à elle seule, avoir un impact significatif et durable sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale, **toutes les personnes doivent avoir accès à un revenu minimum garanti** qui leur permet de couvrir leurs besoins de base correspondant minimalement au montant de la mesure du revenu viable, indicateur développé par l'IRIS. Le revenu est un des déterminants sociaux de la santé des populations, mais il n'est pas le seul. L'accès aux services de santé et l'éducation en font également partie. Afin d'avoir un impact significatif sur les inégalités sociales, le gouvernement devrait donc **assurer l'accès à des services publics universels et gratuits**.

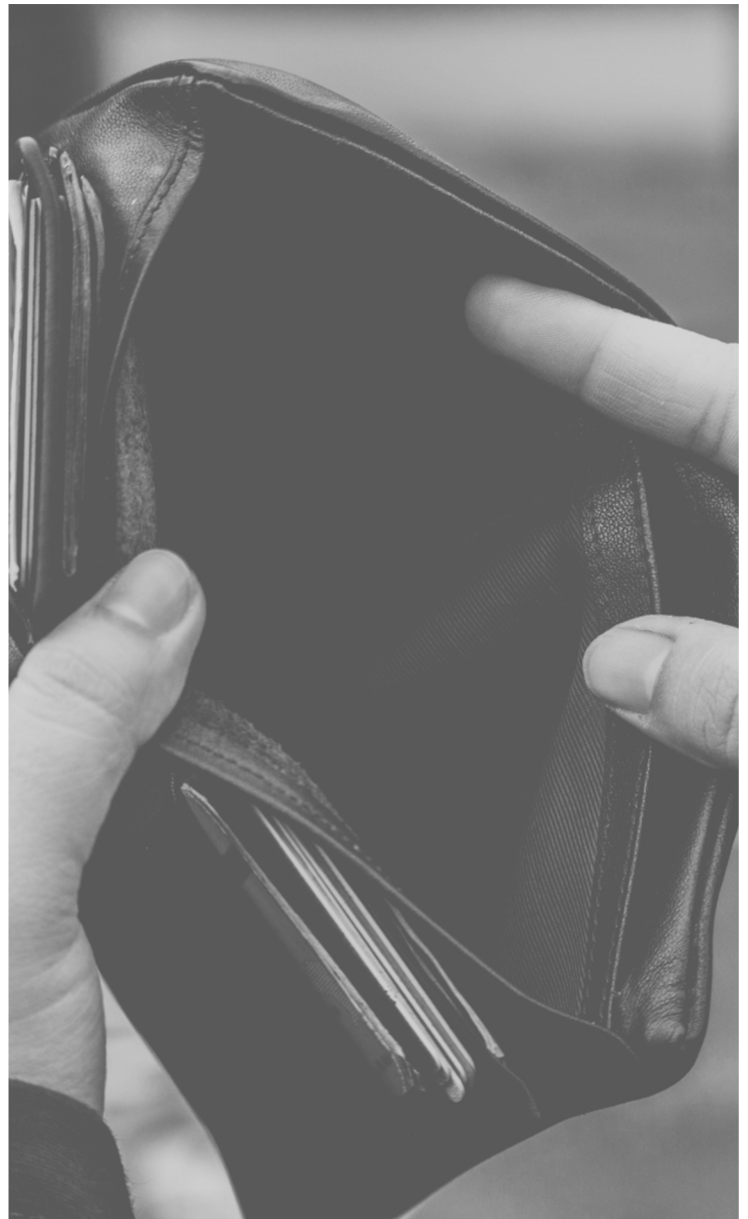
Finalement, afin de lutter contre la pauvreté, il est essentiel de **mettre en place des mesures de redistribution de la richesse pour favoriser une plus grande justice fiscale**. Le futur gouvernement est donc invité à revoir la fiscalité de l'État de façon à réduire les inégalités de richesse à sa source. Différentes possibilités s'offrent au gouvernement, dont la révision des paliers d'imposition et la mise en place d'un nouvel impôt sur le patrimoine du 1 % les plus riches. D'autres propositions sont faites par la Coalition Main rouge et permettraient d'ajouter 20 milliards de dollars au trésor public¹¹.

Question principale

Quelles sont vos principales mesures structurantes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ?

Question de relance

Quelles mesures fiscales prévoyez-vous mettre en place afin d'assurer une meilleure répartition de la richesse au Québec ?



TRANSPORT COLLECTIF

Contexte

Le transport collectif est bien plus qu'un service : c'est un droit. Que ce soit pour aller à l'épicerie, se rendre à un rendez-vous médical, accéder à un emploi ou participer à la vie communautaire, la mobilité influence directement la qualité de vie des personnes¹².

Et pourtant, pour des milliers de personnes au Québec - particulièrement en région, en situation de pauvreté ou à mobilité réduite - l'accès à un transport abordable et adapté est encore loin d'être garanti. La voiture individuelle devient alors une obligation polluante et coûteuse - alors même qu'elle est la deuxième dépense des ménages québécois, après le logement¹³. Dans un contexte d'urgence climatique, de crise du coût de la vie et de dévitalisation de certains territoires, le transport public doit être reconnu comme un droit essentiel, au même titre que la santé et l'éducation.

Le transport public collectif et adapté est bien plus qu'un simple moyen de déplacement : c'est un outil structurant pour lutter contre les inégalités sociales, réduire notre empreinte écologique et revitaliser nos territoires¹⁴.

Depuis de nombreuses années, plusieurs responsabilités du gouvernement provincial en matière de transport sont retournées dans la cour des municipalités qui sont débordées et, souvent, à court de moyens ou de solutions pour s'attaquer à cet enjeu. **Plusieurs mesures peuvent réduire les inégalités en matière de transport et de mobilité, tout en rendant l'accès au transport collectif plus facile et abordable : la tarification sociale basée sur le revenu, le financement accru du transport collectif et adapté** y compris entre les régions et les villes, etc. Le gouvernement du Québec pourrait jouer un rôle central dans le financement du transport collectif en donnant les moyens aux municipalités de mettre en place de tels programmes.

Question principale

Quels engagements concrets prenez-vous pour garantir l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité (desserte) du transport collectif et adapté partout dans la province ?

Questions de relance

Quelles mesures entendez-vous mettre en place pour favoriser l'accès universel au transport public ?

Quelles actions envisagez-vous mettre en place pour développer le transport collectif en milieu rural ou dans les zones actuellement peu desservies ?

Quelle place ferez-vous au dialogue citoyen dans le développement d'une offre de mobilité durable et collective ?



IMMIGRATION

Contexte

Dans le discours politique, l'immigration est souvent présentée comme un bouc émissaire et tend à être réduite à un problème qu'il faut limiter par le biais de seuils fixes. Or, les personnes immigrantes participent activement à la société : elles travaillent, payent des impôts, s'impliquent dans leur communauté, leurs enfants fréquentent l'école, etc. De plus, l'Institut du Québec indique que dans le contexte où le Québec connaît un faible taux de natalité et un vieillissement de la population, l'immigration est une clé pour assurer une croissance économique et pour maintenir le poids démographique de la province dans le Canada¹⁵. Ces données portent à croire qu'il y a un décalage entre le discours alarmiste de certaines politiciennes et politiciens, par rapport aux perceptions réelles. Il est primordial de changer le discours entourant l'immigration pour le rendre plus humain et plus inclusif.

Le milieu communautaire est une pierre angulaire en matière d'inclusion sociale et d'intégration. Les organismes sont effectivement présents pour l'accueil des personnes immigrantes, leur intégration au marché de l'emploi, leur francisation, le soutien dans leurs démarches d'immigration et pour la défense de leurs droits. Avec la régionalisation de l'immigration qui progresse, c'est d'ailleurs une réalité bien présente dans le quotidien des organismes même à l'extérieur des grands centres.

Les différents paliers de gouvernements peinent cependant à reconnaître la valeur du travail fait dans le milieu communautaire et le soutien financier pour le travail effectué est rarement à la hauteur des besoins. Qui plus est, les revendications et recommandations des organismes communautaires œuvrant dans ce secteur d'activité sont rarement écoutées. On pense entre autres à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) qui a formulé des revendications claires en matière d'immigration, appelant à une **vision plus inclusive et respectueuse des droits de la personne**¹⁶.

Question principale

Au-delà des seuils mis de l'avant par votre parti, quelles sont les principales mesures que vous mettez en œuvre afin d'aider à l'intégration et à l'inclusion des personnes immigrantes au sein de notre société ?

Question de relance

De quelle façon prévoyez-vous soutenir les organismes communautaires qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre dans l'intégration et l'inclusion des personnes immigrantes au sein de nos communautés ?



CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Contexte

L'adaptation aux changements climatiques et leurs répercussions est l'affaire de toutes et tous. La crise socio-écologique est une situation d'urgence incitant les actrices et acteurs des territoires à travailler ensemble différemment, afin d'être mieux outillées et proactives pour faire face aux conséquences de la crise, dont les premières victimes sont souvent les populations les plus vulnérables. C'est pourquoi la transition socio-écologique et la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale sont des moyens complémentaires de transformation sociale. Les organismes communautaires sont là pour amener une perspective de justice sociale dans la lutte contre les changements climatiques, en luttant et faisant comprendre et connaître les impacts négatifs de ces changements sur les personnes les plus vulnérables de la société québécoise.

Avec la crise écologique et les changements climatiques actuels, il est impératif de garder les canaux de communication ouverts et **mettre en place des mécanismes communicationnels entre le gouvernement, l'action communautaire, la santé publique, la sécurité publique et le milieu municipal** qui permettent de mieux prévenir les impacts des aléas climatiques touchant les populations. Les leviers de concertation intersectorielle dans le milieu communautaire, de concertation multiréseau avec les autres actrices et acteurs en développement social local et la communication fluide et transparente avec les partenaires sont des éléments essentiels et incontournables pour gérer des situations d'urgence.

Inondations, feux de forêt, pollutions de l'air, îlots de chaleurs, températures caniculaires, ou encore pluies diluviennes, ces changements climatiques ont des impacts directs sur les conditions et la qualité de vie et la santé des citoyennes et citoyens ; et ce sont souvent les personnes les plus vulnérables qui sont les premières victimes de ces catastrophes. Les mesures et projets sociaux sont des solutions qui participent à la lutte aux changements climatiques.

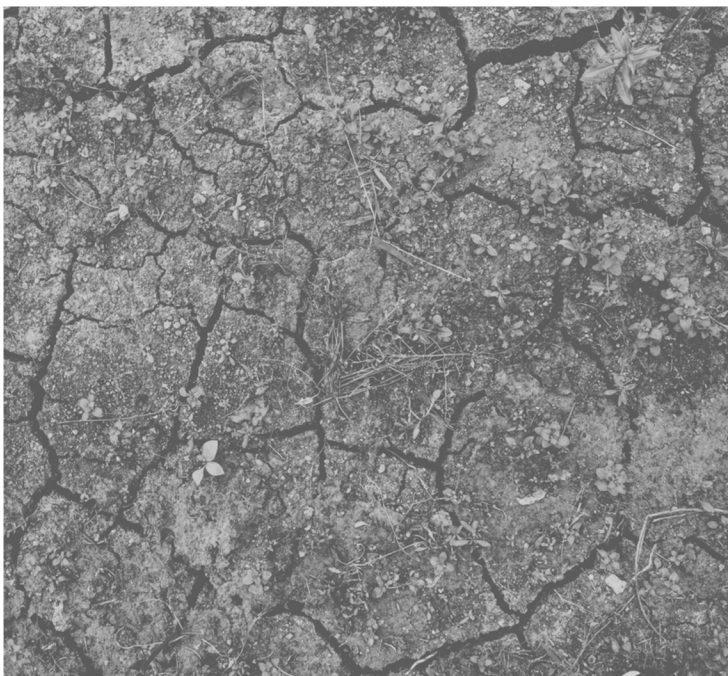
Par ailleurs, il est aberrant dans ce contexte que les groupes communautaires écologistes soient les moins bien soutenus par l'État québécois et que leur financement à la mission soit présentement en péril. La TNCDC **demande que le gouvernement reconnaisse l'expertise des groupes communautaires écologistes et instaure un réel programme de soutien financier à la mission de ces organisations.**

Question principale

Quelles actions comptez-vous prendre pour lutter contre les changements climatiques et permettre à toutes et tous de s'y adapter, tout en protégeant les populations les plus vulnérables ?

Questions de relance

Comment entendez-vous soutenir ou développer des espaces publics, communs et accessibles, comme leviers d'adaptation et de résilience climatique ?



ÉGALITÉ DES GENRES

Contexte

Le contexte mondial et national est profondément préoccupant : les avancées féministes, arrachées de haute lutte, sont aujourd'hui fragilisées. On observe une hausse atroce des féminicides et une montée du masculinisme et des discours haineux envers les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre. Un récent rapport de Francis Dupuis-Déry pour la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) montre, entre autres, une hausse marquée des propos et des actes misogynes, homophobes et transphobes chez les jeunes fréquentant les écoles partout au Québec¹⁷.

Dans les cinq premiers mois de l'année, on comptait déjà 10 féminicides au Québec¹⁸. Les ressources communautaires qui viennent en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence sont à bout de ressources. Le financement ne suit absolument pas les besoins. L'organisme SOS violence conjugale refuse 10 000 demandes d'hébergement annuellement¹⁹! **Le gouvernement doit s'engager à augmenter l'offre de logement de transition pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales.**

Dans cet environnement, la voix des femmes — et particulièrement celle des femmes issues des groupes marginalisés — reste encore trop souvent reléguée au second plan. Il est primordial que le gouvernement provincial fasse preuve de leadership pour s'assurer que l'égalité des genres et que les droits des femmes, filles et minorités sexuelles et de genre restent des valeurs partagées et centrales au Québec.

Question principale

Si votre parti forme le prochain gouvernement à la suite des prochaines élections, que comptez-vous mettre en place pour soutenir les femmes et les filles, ainsi que les organismes qui leur viennent en aide ?

Questions de relance

La lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants sera-t-elle dans les priorités de votre gouvernement ? De quelle façon cela se traduira-t-il ?

Le réseau des CDC a pris officiellement une position et une posture féministe au cours de la dernière année. Êtes-vous féministe ?



CONCLUSION

Le vivre-ensemble, ce n'est pas seulement cohabiter : c'est reconnaître la dignité de chacune et chacun, valoriser la diversité et assurer à toutes et tous une pleine participation à la vie collective. Dans un contexte de polarisation politique, de racisme croissant et de précarisation sociale²⁰, le gouvernement du Québec a un rôle essentiel à jouer pour bâtir des milieux de vie sécuritaires, solidaires et égaux²¹.

La qualité de nos communautés et la protection du tissu social québécois se mesurent à la manière dont nous traitons les personnes les plus marginalisées : femmes, personnes migrantes, personnes âgées, personnes racisées, jeunes, LGBTQ+, personnes en situation de handicap ou vivant dans la pauvreté²². Pour que la démocratie locale ait du sens, il faut qu'elle soit accessible, inclusive et respectueuse des droits de la personne.

Alors que la montée du fascisme, des discours racistes et sexistes, et des atteintes aux droits de la personne prend de l'ampleur ici comme ailleurs, le Québec doit être un bastion de démocratie, de diversité et de justice sociale²³.

Les futures personnes élues doivent prendre des engagements concrets pour agir réellement et à la hauteur des crises que le Québec traverse. De nombreuses solutions sont proposées ici et la TNCDC, ses membres et **les organismes d'action communautaire autonomes** sont à l'écoute et souhaitent **ardemment contribuer à la construction d'un Québec juste, inclusif et solidaire.**



RÉFÉRENCES

- ¹ Institut de la statistique du Québec. 2025. *L'action communautaire au Québec*. Portrait statistique 2023. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/action-communautaire-2023.pdf>
- ² Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales. 2025. *Soutien financier gouvernemental en action communautaire. État de situation 2023-2024*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RAP_Etat_SIT_2023-2024_VF.pdf
- ³ AppEco. 2021. Étude de l'impact économique des Corporations de développement communautaire. <https://www.tnccdc.com/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-TNCCDC-final.pdf>
- ⁴ Langevin, Raphaël. 2025. *Diminution des coûts de santé : le rôle des groupes communautaires*. Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS). <https://iris-recherche.gc.ca/wp-content/uploads/2025/04/IRIS-Note-Impact-communautaire-WEB.pdf>
- ⁵ L'Observateur. 2020. *Image de l'action communautaire, Sondage auprès de la population du Québec*. https://rq-aca.org/wp-content/uploads/2020/10/2372_RQACA_Rapport.pdf
- ⁶ Boucher, Geoffroy. 2024. La crise du logement risque d'exacerber les inégalités au Québec. Observatoire québécois des inégalités, [consulté le 19 juin 2025] <https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/>
- ⁷ Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). 2023. Évictions forcées: 2023 année record. RCLALQ. <https://rclalq.gc.ca/wp-content/uploads/2023/12/RCLALQ-evictions-forcees-2023.pdf>
- ⁸ La Presse canadienne. 29 juin 2026. *Plus de 3000 ménages à la recherche d'un logement, à deux jours du 1er juillet au Québec*. Radio-Canada, Radio-Canada.ca, Zone Politique. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2265715/logements-disponibilite-montreal-quebec>
- ⁹ Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2024. *Crise du logement : au-delà des chiffres, de véritables drames humains se vivent!* Toujours au Front, n. 143. bulletin-143VF.pdf
- ¹⁰ Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES). (2025). Avis. L'itinérance hors des grands centres urbains. Gouvernement du Québec. 52 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/cclpes/Avis/Avis_Itinerance_Hors_Urbain_2025-05.pdf
- ¹¹ Coalition Main Rouge. 2026. *Solutions fiscales 2026*. [Solutions-fiscales-2026-impression.pdf](https://solutions-fiscales-2026-impression.pdf)
- ¹² Accès transport viable. (s. d.). *Droit à la mobilité. Accès transports viables enracine ses actions de défense des droits en concevant la mobilité comme un droit fondamental*. Accès transport viable, [consulté le 19 juin 2025]. <https://transportsviables.org/visions/droit-a-la-mobilite#section-inegalites-et-deficit-de-mobilite>
- ¹³ Statistique Canada. (2023). *Enquête sur les dépenses des ménages, 2021*. Gouvernement du Canada. N° 11, 7 p. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231018/dq231018a-fra.htm>
- ¹⁴ Mouvement pour un transport public abordable. (s. d.). *Tarif social 101. Pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun*. 4 p. <https://transportabordable.org/wp-content/uploads/2019/06/tarif-social-101-brochure-mtpa.pdf>
- ¹⁵ I-Assal, Kareem, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone (2019). *Seuils d'immigration au Québec : Analyse des incidences démographiques et économiques*. Institut du Québec. <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf>
- ¹⁶ Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (2024). Reconnaître l'immigration comme un projet de société inclusive. TCRI. <https://tcri.gc.ca/wp-content/uploads/2023/08/Memoire-TCRI-niveaux-dimmigration-2024-2027-VF-14.8.23.pdf>
- ¹⁷ Dupuis-Déri, Francis. 2026. *Enseigner à l'école au Québec face à la misogynie, l'antiféminisme, l'homophobie et la transphobie*. Rapport de recherche. [Rapport de recherche Enseigner dans les écoles | FAE](https://rapport-recherche-enseigner-dans-les-ecoles-fae)
- ¹⁸ Lacroix, Antoine. 8 mai 2026. *«C'est choquant pour tout le monde»: déjà 10 femmes tuées dans un contexte conjugal au Québec en 2026*. Le Journal de Montréal. <https://www.journaldemontreal.com/2026/05/08/deja-10-femmes-tuee-en-contexte-conjugal-en-2026-au-quebec-la-moyenne-annuelle-des-10-dernieres-annees-est-atteinte>
- ¹⁹ *Idem*.
- ²⁰ Boucher, Geoffroy, François Fournier et Sandy Torres. 2024. *Une exploration des inégalités sociales économiques et de santé*. Observatoire des inégalités, 92 p. <https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2024/09/Une-exploration-des-inegalites-sociales-economiques-et-de-sante.pdf>
- ²¹ Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). 2022. *Plus forts ensemble*. Rapport annuel 2021 au Parlement. CCDP, 91 p. <https://www.ccdp-chrc.gc.ca/>
- ²² *Idem*.
- ²³ Amnistie Internationale. 2023. *Aperçu 2023 des droits humains au Canada. Raviver l'espoir et combattre les injustices*. Amnistie Internationale Canada Francophone. https://amnistie.ca/sites/default/files/2023-09/AI-Apercu_Droits_Humains_2023-Final-web%20%281%29_compressed.pdf

Pour plus d'information, visitez notre site Web !



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

135 rue Radisson, bureau 1
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C5
819-840-3373
info@tncdc.qc.ca



/ TNCDC

TNCDC.COM

UN
RÉSEAU FORT
DE SES
COMMUNAUTÉS